



## INFORMATION IMPORTANTE PRODUIT

Gentilly, le 30 juillet 2020

A l'attention des endocrinologues hospitaliers et libéraux, médecins généralistes, pharmaciens hospitaliers et pharmaciens d'officine

**Objet** : Tensions d'approvisionnement en CYNOMEL 0,025 mg, comprimé sécable

Madame, Monsieur, Cher Confrère,

Nous sommes confrontés à des difficultés industrielles de notre site de fabrication qui limite notre capacité à fournir régulièrement des lots sur le marché. Ces difficultés entraînent par conséquent des tensions d'approvisionnement sur notre spécialité :

**CYNOMEL 0,025 mg, comprimé sécable**  
**Boîte de 30 comprimés sécables – CIP : 34009 302 775 5 3**

Cette spécialité est indiquée dans le traitement substitutif des hypothyroïdies dans le cas où un effet rapide ou transitoire est souhaité (hypothyroïdie menaçant le pronostic vital, traitement substitutif de courte durée avant administration d'iode 131 chez des patients habituellement traités par la lévothyroxine), le traitement d'appoint pour le freinage de la sécrétion de TSH dans certains cancers TSH dépendants, certains goîtres simples et certains nodules et le traitement d'appoint dans le traitement des résistances périphériques aux hormones thyroïdiennes.

**Ainsi, compte tenu du caractère indispensable de cette spécialité pour les patients dont le traitement a été préalablement initié, et afin de gérer au mieux le stock résiduel disponible en quantités très limitées, nous demandons aux médecins prescripteurs de ne plus initier CYNOMEL 0,025 mg, comprimé sécable à de nouveaux patients afin de permettre la continuité du traitement aux patients déjà traités.**

**Une distribution contingentée est organisée pour réserver l'utilisation des unités de CYNOMEL 0,025 mg, comprimé sécable à toute poursuite de traitement déjà en cours.**

Des alternatives thérapeutiques existent selon l'indication.

Afin de procéder à ce contingentement médicalisé, il est demandé :

- Aux médecins prescripteurs de préciser la mention « renouvellement de traitement »
- Aux pharmaciens de faire parvenir l'ordonnance avec la mention « renouvellement de traitement » par mail à l'adresse suivante : [question@sanofi.com](mailto:question@sanofi.com).

Aussi, pour toute demande de dépannage, nous vous invitons à contacter notre Département d'Information Médicale et Scientifique du lundi au vendredi de 9h à 18h aux numéros suivants :

- Depuis la métropole : **0 800 394 000** Service & appel gratuits
- Depuis les DOM-COM : **0 800 626 626** Service & appel gratuits

Nous mettons tout en œuvre afin de solutionner ces difficultés d'approvisionnement. Nous ne sommes cependant pas en mesure à ce stade de vous communiquer une date de remise à disposition normale de cette spécialité.

Conscients des désagréments engendrés, nous vous remercions pour votre compréhension et vous prions de croire, Madame, Monsieur et Cher Confrère, à l'assurance de nos salutations distinguées.

  
**Nathalie Le Meur**  
Pharmacien Responsable

  
**Nadir Mahloul**  
Responsable Médical

Sanofi-aventis France

Siège social : 82 avenue Raspail, 94250 Gentilly, France Tél. : +33 (0)1.41.24.70.00 - [www.sanofi.fr](http://www.sanofi.fr)  
S.A. au capital de 62 537 664 € - RCS Créteil 403 335 904 - Siret 403 335 904 00062 - N° TVA intracommunautaire : FR 42403335904  
Adresse postale : 82 avenue Raspail, 94255 Gentilly Cedex, France